# Votre lettre d'inf'

Juillet 2017

www.omhgrandnancy.fr



# Pas de quartier pour les déchets!



Chaque année depuis 2013, l'OMh organise des opérations « Ensemble pour un Quartier Propre » sur les quartiers d'Haussonville et du Plateau de Haye, afin de sensibiliser les jeunes à leur environnement mais aussi pour initier une prise de conscience et de reconnaissance du travail effectué au quotidien par les agents de nettoyage, de l'Office, de la Métropole ou de nos prestataires. Le 31 mai tout le monde s'est retroussé les manches à Haussonville, et ce 14 juin c'est sous la Cuisine du Plateau que les participants se sont retrouvés. Le matin, des élèves de





CM1 de l'École Moselly ont écumé les alentours de l'école, encadrés par leur enseignant pour des travaux pratiques en situation sur le tri des déchets. Équipés de gants, pinces et sacs de collecte, arborant fièrement les Tee-Shirts offerts par l'Office, jeunes, animateurs, encadrants et collaborateurs de l'Office ont redoublé d'effort l'après-midi pour débarrasser le quartier des déchets sauvages. Une action collective solidaire récompensée par un savoureux goûter et les incomparables barbes à papa de Lysa! Bravo à tous.



#### Là haut sur **la Colline** ...

Organisé tous les 2 ans, le festival « Là-Haut sur la Colline » est un événement culturel et humaniste unique qui associe autour d'un thème (cette année « les jeunes entre radicalité et fraternité, vers quel choix ? »), concerts, conférences et ateliers ludiques.

Pendant 4 jours, artistes, philosophes et personnes de tous horizons, se donnent

ainsi rendez-vous sur la colline inspirée de Sion pour partager un moment de convivialité et se dire que le vivre ensemble est possible. Pour la 1<sup>re</sup> fois l'OMh est partenaire de cet évènement qui se déroulera du 29 juin au 2 juillet. Renseignements sur www.la-haut-sur-la-colline.fr

## **Investissement** utile



L'OMh du Grand Nancy a engagé en octobre dernier une réhabilitation thermique d'un immeuble de 21 logements, situé au 38-40 bd d'Haussonville. L'investissement frôle les 200 000 € HT et comprend : le désamiantage des pignons, la réalisation d'une isolation thermique extérieure de 15 cm sur l'ensemble des façades, le remplacement des chaudières existantes par des chaudières à condensation, l'isolation des accès arrières et la réalisation d'une ventilation naturelle renforcée.

Grâce à l'isolation thermique par l'extérieur, votre confort est amélioré en été (conserve la fraîcheur) comme en hiver (conserve la chaleur), les nuisances sonores sont réduites, le bâtiment est assaini (plus d'humidité ou de moisissure).

#### Et si on faisait connaissance?

Vous êtes locataire à l'Office depuis plusieurs décennies ? Vous êtes locataire OMh et auto entrepreneur ? Vous êtes locataire OMh et artisan ? Artiste ? Vous êtes président d'une association ? Votre vie est un roman ? Vous êtes passionné(e) par un sport, une discipline, un art ? Vous avez un talent particulier ? Écrivez-nous ou envoyez-nous un message privé via notre page Face-book avec votre numéro de téléphone, nous vous rappellerons et, si vous êtes d'accord, nous partagerons votre expérience sous forme de portrait dans ce journal. Une manière sympathique d'apprendre à mieux se connaître, les uns, les autres...



### Jardinons ensemble!





L'OMh s'engage dans une démarche d'agro écologie urbaine sur le Plateau de Haye. L'agroécologie est un ensemble de pratiques agricoles respectueuses des écosystèmes et utilisant un certain nombre de processus naturels. Elle intègre la dimension de la gestion de l'eau, du reboisement, de la lutte contre l'érosion, de la biodiversité, du réchauffement climatique, du système économique et social, de la relation de l'humain avec son environnement

Si vous souhaitez participer à l'amélioration de la qualité des espaces verts de votre immeuble, planter des fleurs, des aromates, des fruits, des légumes : prenez contact avec votre responsable de site, nous étudierons avec vous la faisabilité de ce projet. Que vous soyez un locataire, une famille, un groupe ou une association de locataires, nous rechercherons avec vous des espaces disponibles et nous vous accompagnerons dans cette démarche.



Plantation



Potager en carré

## Attention !



Dans le bail que vous avez signé pour la location de votre logement à l'OMh, il est bien stipulé (art 6.2) que : « Le locataire utilisera les lieux loués à usage d'habitation. Il ne pourra y exercer une profession artisanale, commerciale ou libérale sans autorisation expresse et écrite du bailleur ». Le logement loué constitue la résidence principale effective du locataire qui s'oblige à l'occupation personnelle. Sont interdits: la sous-location (totale ou partielle) du logement en meublé ou non. ainsi que son prêt. Le locataire qui aura consenti la sous-location ou le prêt de son logement perdra le bénéfice du droit au maintien dans les lieux.



Suivez-nous sur notre page Facebook **OMh du Grand Nancy**. **Likez! Partagez! Commentez!** 







Retrouvez les émissions « le forum de l'OMh » sur RCN, 90.7, chaque 2ème lundi du mois à 9h et en podcast sur le site rcn-radio.org.

Votre lettre d'info est éditée à 7 000 ex. Directeur de la publication : Frédéric RICHARD. Photos : OMh Grand Nancy/ Rédaction : Isabelle RICCI DEGRAEVE. Impression : OMh Grand Nancy. Mise en page et graphisme : La Maison Chabane/ Juin 2017. Dépôt légal ISSN : 2491-8482.





